LA VÉRITÉ.

Lorsqu'on examine la conduite actuelle de certains hommes, on ne peut s'empêcher de gémir profondément sur la corruption et la folie dont le cœur humain est susceptible.

Après sept ans des plus pénibles efforts, sept ans d'une lutte sanglante contre le despotisme, la superstition et l'anarchie, pour obtenir à la France un gouvernement sage et vigoureux ; ce gouvernement a enfin été constitué, et toutes ses parties mises en action. La guerre civile qui dévastait nos contrées de l'Ouest est aussitôt étouffée ; à la famine qui nous dévorait a succédé l'abondance ; la circulation d'une masse accablante de papiers est remplacée, sans secousses, par celle de l'argent. La liberté civile et politique sont établies par le droit et par le fait : en un mot, le règne de la loi est substitué par-tout à la volonté absolue d'un roi, à la tyrannie non moins oppressive d'une insolente démagogie, et aux actions et réactions continuelles des factions, ou plutôt des misérables coteries qui, depuis le 9 thermidor, fatiguaient la France sans pouvoir la gouverner, et dont les chefs aussi incapables de garder l'autorité que de la transmettre à des mains plus habiles, avaient laissé tomber l'état en dissolution, et

toute espèce d'autorité dans le profond mépris qu'on portait à leurs personnes.

Au dehors, des victoires éclatantes, des traités avantageux, des alliances précieuses ont cimenté la gloire et la puissance de la République; et tous ces changemens qui seront prodigieux aux yeux de la postérité, qui compare, sans passion, les tems, les hommes et les choses, qui ne confond pas le mal ou le bien, qui sont le résultat d'époques et de causes différentes; tous ces changemens, dis-je, ont été produits par la seule force de notre constitution. En effet, personne n'ignore que tous les moyens pécuniaires ont manqué à l'administration, par une suite de ce dessein perfide trop manifesté depuis dix-huit mois, de laisser la République sans un systême complet de contributions, et par conséquent sans revenus ordinaires, et de ne faire, tant sur les capitaux que sur la dette publique, pour satisfaire à l'extraordinaire, que des opérations ou fausses, ou tronquées, ou incohérentes, ou tardives, de manière que leur effet a toujours été au moins très-insuffisant, lorsqu'il n'a pas été entièrement nul.

Et il est des hommes!.... (méritent-ils ce nom?) qui travaillent avec autant de lâcheté que d'impudence à détruire un bien qui nous coûta si cher!.... à nous précipiter de nouveau dans la voie toujours ensanglantée des révolutions, pour replacer nos fronts humiliés, sous le pied écrasant d'un orgueil-

leux monarque, et de ses insolens suppôts.

Que des ames, mêmes généreuses, frappées des malheurs trop souvent multipliés qu'entraînent les grandes secousses politiques, se refusent à séconder un mouvement révolutionnaire, quelque noble et quelque satisfaisant qu'en soit l'objet, cela se conçoit; mais qu'il y en ait d'assez viles, d'assez froidement atroces pour tenter de nous ramener à l'état d'abjection dans lequel nous fûmes plongés pendant tant de siècles, et sous le poids des abus qui pesèrent si long-temps sur nous, et cela infailliblement au milieu des angoisses, mille fois plus prolongées que celles qu'il nous a fallu supporter pour acquérir la liberté; c'est ce qui passerait toute croyance, si nous n'étions témoins chaque jour de leurs criminels efforts.

Sans doute ces êtres méprisables sont insensibles à l'opprobre qui accompagna toujours la mémoire des hommes qui servent ou trahissent également tous les partis dans le cours de leur vie, pour satisfaire leur ambition, leur avarice ou leur vengeance; mais chacun d'eux se serait-il imaginé que, nouveau Monck, il jouira tranquillement du fruit de sa perfidie, sous un monarque, au rétablissement duquel il aura contribué? Pensent-ils que leur idole une fois placé sur l'autel, comme Charles II en Angleterre, la France entière se prosternera, comme eux, dans la fange, et s'endormira paisiblement sous l'oppression de ses insolens dominateurs? Si tel

est leur calcul, c'est une nouvelle preuve qu'ils ont le génie aussi étroit que l'ame rampante et le cœur pervers! Rien ici ne peut être comparé.

On pourrait faire observer d'abord que lorsque Charles II fut rappellé en Angleterre, ce monarque, aussi cruel que débauché, signala sa mauvaise foi, en faisant tomber sur l'échafaud, contre la promesse donnée, un grand nombre de têtes! On compte parmi elles celles des citoyens les plus vertueux, et leurs noms, précieusement recueillis par l'histoire, feront la honte éternelle du despote et celle des déserteurs de la cause de la liberté, qui lui conseillèrent ces forfaits! En outre, les troubles survenus sous le règne de son successeur Jacques II, les crimes énormes dont ce roi dévot se couvrit trop longtemps avant de lasser la patience des Anglais, furent la suite du rétablissement de Charles II. Les noms seuls, les exécrables noms d'un colonel Kirke (1), et d'un

---

(1) Kirke, colonel d'un régiment anglais, fut employé par Jacques II, à poursuivre ceux qui avaient pris part à la conjuration du duc de Monmouth.

Il était d'une barbarie extrême; il prolongeait le supplice de ses victimes, et fit pendre jusqu'à trois fois un même homme *pour s'instruire*, disait-il, par cette étrange expérience.

Une jeune et belle personne ayant sollicité de lui la grace de son père, quelques-uns disent de son époux, d'autres de son frère; il y mit, pour condition, qu'elle passerait une nuit avec lui. Après

Jeiffreis (1), dignes favoris d'un tel maître, versent encore aujourd'hui l'amertume dans

---

de longs refus, cette infortunée se détermina enfin à acheter, à cet horrible prix, la vie de ce qui lui était cher. Le matin, Kirke ouvre la fenêtre, et l'infortunée victime de sa brutalité voit suspendu mort au gibet, celui pour lequel elle venait de faire un aussi douloureux sacrifice ! Elle tombe morte à l'instant. Quoique tous les historiens ne s'accordent pas sur le degré de parenté de celui pour lequel cette jeune malheureuse s'était intéressée, tous sont d'accord sur le fait et sur toutes les autres circonstances.

Kirke était un aventurier, qui avait long-tems vécu chez les Maures.

Dictionnaire Historique, etc.

(1) Jacques II fit expédier au premier juge Jeffreys, assisté de quatre autres juges, une commission pour aller dans les provinces de l'Ouest, faire le procès aux complices de Monmouth, et le fit accompagner par le major-général Kirke. Un jury ayant déclaré non coupable la veuve du lord Lisle, Jeffreys contraignit les jurés de retourner jusqu'à trois fois consulter sur cette affaire. Ce ne fut qu'à la quatrième fois, et après que Jeffreys les eut menacés de les faire pendre sur-le-champ, qu'ils la déclarèrent coupable. Elle fut exécutée à l'âge de 80 ans.

Jeffreys se vantait d'avoir fait pendre plus de gens, lui seul, que tous les juges d'Angleterre ensemble, depuis Guillaume le conquérant.

Quelques-uns, cependant, trouvaient grace devant lui, en faisant le sacrifice de leurs biens. Un seul gentilhomme, nommé Prideaux, lui donna 14,000 liv. sterlings, pour sauver sa vie. Au retour de sa commission, Jeffreys eut la charge de grand chancelier.

Kirke n'était pas moins cruel.

Il fit un jour pendre, sous ses fenêtres, trente malheureux; dix, pendant qu'il buvait à la santé du roi,

toutes les ames sensibles, et soulèvent d'indignation tous les cœurs honnêtes!

Mais au surplus, qu'ont de commun la situation de l'Angleterre, à l'époque du rétablissement de Charles II, et celle où se trouve actuellement la France?

L'Angleterre avait conservé, en entier, ses divisions territoriales, ses tribunaux, ses administrations, ses contributions, etc.; il y avait eu, il est vrai, un changement des pouvoirs suprêmes de la main du roi, dans celles du parlement, et de celles de ce parlement, dans celles d'un autre roi, appellé protecteur; et du reste, rien n'était changé: le clergé romain était anéanti depuis long-temps par Henri VIII; le clergé anglican était fort peu de chose en comparaison, tant pour le nombre que pour les richesses; enfin, depuis des siècles, la noblesse n'existait plus en Angleterre, puisque la pairie, qui seule donne des prérogatives, y est peu nombreuse, et ne peut être d'ailleurs considérée que comme une magistrature héréditaire. Et ce qui est sur-tout digne de la plus grande attention, c'est qu'en Angleterre on avait bien proclamé la république, mais elle n'y exista jamais,

---

dix pour la santé de la reine, et dix autres pour celle du premier juge.

Rapin Thoiras, *tome* 10, *page* 592.

Tels sont les hommes et les moyens employés pour le soutien de la royauté et de la sainte religion catholique! La démagogie la plus outrée produisit-elle jamais rien d'aussi atroce?

puisque aucune forme de gouvernement stable, avouée et définitive, ne donna son effet à cette proclamation ; il y a plus, c'est qu'à cette espèce de chaos politique, avait succédé un véritable despotisme monarchique dans la personne de Cromwell, et à un court intervalle près, depuis l'abdication de Richard Cromwell, fils du précédent, lorsque Charles II remonta sur le trône, ce fut un roi qui succéda à un autre roi!

Ici, au contraire, la France ébranlée jusques dans ses fondemens, a produit une révolution si subite et si profonde, qu'il n'en existe aucun autre exemple dans les fastes du monde. Embrâsée par le noble enthousiasme de la liberté, dirigée par les principes de la raison, elle a voulu détruire, à-la-fois, toutes les institutions contraires aux véritables maximes des associations politiques; et comme tout est abus dans un gouvernement abusif de sa nature, et que rien n'y était à sa place, il s'est fait un déplacement général et des hommes et des choses Ce n'est pas seulement dans les pouvoirs suprêmes, que s'est opéré le changemens de formes et de mains, c'est jusques dans les plus petites parties de l'administration. Divisions territoriales, parlemens, tribunaux de toute espèce, intendances, administrations, finances, état militaire, clergé, noblesse, roi, princes, tout a disparu ; une immense quantité de propriétés a changé de mains, et les détenteurs ne s'en dessaisiraient pas sans résistance.

Enfin la France a un gouvernement définitif, régulier, et reçu par le vœu librement exprimé de la nation. Ce ne sont plus des factions qui nous tyrannisent, ou un protecteur qui nous opprime. Ce sont les lois qui nous gouvernent.

D'après cet exposé succinct, dont nul homme instruit ne peut nier l'exactitude, est-il un bon esprit qui ne sente, jusqu'à l'évidence, que pour renverser la République en France, il faudrait un bouleversement bien plus terrible encore que celui qui accompagna la chûte du trône; car, indépendamment de ce qu'il faudrait tout déplacer de nouveau, hommes et choses, l'oppression et la vengeance, fruit des passions qu'enfanta le choc de tant d'intérêts heurtés, produiraient des ravages bien plus horribles que ceux qu'elles occasionnèrent jamais !

Mais ce qu'il importe aussi de bien remarquer, même en raisonnant pour un instant, dans cet absurde système que les nations sont les propriétés des rois, c'est qu'il n'y avait que Charles II qui pût prétendre à la propriété de l'Angleterre, et que seul il avait un parti. Ici, au contraire, un grand nombre de prétendans se trouvent sur les rangs.

L'orgueilleux roi de Véronne, sans postérité et sans aucune espèce de considération, mais aussi vain que stupide, n'abandonnerait certainement pas ses prétentions.

Cependant, d'Artois appuyé d'une famille assez nombreuse, et pressé par le besoin de

l'argent et du pouvoir, pour satisfaire à toutes ses folies et à toutes ses débauches, ne manquerait pas de lui disputer la couronne. On peut juger des rivalités qui régneraient entre eux pour son partage, puisque le malheur n'a pu les réunir, que toujours ils ont vécu éloignés l'un de l'autre, et que jamais ils n'ont agi de concert !

Condé qui a pris les armes, consentirait-il à laisser ces deux imbécilles personnages, s'emparer d'un trône pour lequel seul il avait combattu ; tandis que ces ridicules pantins n'ont fait que promener leur inutilité dans l'Europe, et la mettre à même de se confirmer, par leur présence, dans l'opinion qu'elle avait déjà de leur méprisable caractère ?

Les princes étrangers, éternels rivaux de la maison de Bourbon, se seraient-ils totalement épuisés, se seraient-ils exposés à une ruine presque certaine, uniquement pour rétablir la fortune des princes et celle de la noblesse française ? pas un homme de bonne-foi ne pourrait l'avancer !

Tous ceux qui ont suivi de près la guerre civile qui a affligé nos départemens de l'Ouest, savent que tous les chefs vendéens et chouans ne combattaient pas pour le même roi, et que quelques-uns d'entre eux visaient même à se faire des états indépendans, plus ou moins étendus.

Enfin, il est encore une autre branche qui, certes, ne manquerait pas de disputer l'empire, et elle trouverait de nombreux partisans

parmi ceux qui veulent une royauté quelconque, parce qu'on lui supposerait moins de vengeances à exercer ! c'est la branche d'Orléans ; elle entraînerait, au surplus, à sa suite, tous ces révolutionnaires qui n'ont embrassé le parti républicain que pour le déshonorer, et qui ont besoin d'un mannequin de leur choix, pour s'assurer l'impunité de leurs excès.

Ainsi même, dans cette fausse hypothèse que les amis de la liberté seraient trop faibles en nombre (car on ne peut plus les supposer sans courage) pour conserver la France à la République, et la disputer à un maître ; plusieurs maîtres se la disputeraient entre eux, et la déchireraient, comme les bêtes féroces déchirent la proie que chacune d'elles voudrait dévorer en entier ! La France, comme jadis l'Angletere, offrirait, pendant plusieurs siècles, le triste spectacle d'une nation assez insensée pour verser des flots de son propre sang, et cela pour se donner un maître d'une dynastie plutôt que d'une autre.

Ce n'est pas tout : à cette horrible confusion de tant d'intérêts divers, se joindrait celle des vues et des principes politiques différens ; l'un voudrait la monarchie de 91 ; un autre, la monarchie absolue ; celui-ci, la domination des parlemens, celui-là tenterait d'établir l'aristocratie de la noblesse, etc.

Et vous, Français, indignes de ce nom, qui que vous soyez, ou simples citoyens, ou revêtus de fonctions éminentes, vous qui

vous unissez si étroitement aujourd'hui pour consommer l'œuvre impie du renversement de la République, pensez-vous que vous jouiriez tranquillement du fruit d'un tel forfait? Non: Quoi de plus uni en apparence que tous ceux qui concoururent à renverser le trône, tant qu'ils eurent cet obstacle à vaincre, pour remplir chacun leur objet? mais avec quelle fureur ne se sont-ils pas mutuellement déchirés et envoyés à la mort, lorsque l'ennemi commun a été abattu? Il est clair comme le jour qu'il en serait ainsi de vous, si vous parveniez à détruire la constitution, et vous vous feriez un jeu cruel de vous envoyer respectivement à l'échafaud! Ici je parle uniquement de votre propre intérêt; quant à l'interêt de la nation, l'expérience doit lui avoir assez appris que la lutte des chefs, quel qu'en soit le succès pour eux, est toujours funeste pour elle! De toutes parts, la multitude qu'on flatte est écrasée sous les pas de ces orgueilleux combattans; les hommes qui prennent aujourd'hui un si tendre intérêt aux émigrés et aux conspirateurs royaux; ces hommes qui ne prennent plus la peine, pour ainsi dire, de déguiser leurs manœuvres pour faire écrouler la République, tout en se précipitant eux-mêmes dans la tombe, y précipiteraient également, par milliers, les républicains et les royalistes, les modérés et les hommes ardens, les méchans et les gens de bien, ainsi que le firent les Danton, les Chaumette, les Hébert, les

Vincent, les Ronsin, les Robespierre, etc.

Hommes insensés ou furieux, que l'or de l'étranger, l'amour de la vengeance (car il est des ames assez viles pour ne pas savoir pardonner), l'ambition de gouverner, le dépit de ne pas avoir obtenu, soit par le choix de vos concitoyens, soit par celui du gouvernement, les emplois qui faisaient l'objet de votre envie, la haîne de l'égalité des droits, l'amour de ces ridicules hochets, de ces distinctions personnelles ou héréditaires qui produisirent tant de crimes et jamais une vertu; vous tous, dis-je, que tant d'indignes motifs entraînent à miner les fondemens de la République, tel est le sort qui vous est réservé, si vous parvenez à votre but; tel est celui que vous préparez à la France : pour vous, une mort honteuse, ou tout au moins le mépris de vos contemporains et l'exécration de la postérité; pour votre pays, des siècles de guerres civiles, de violences, de meurtres et de brigandages.

Mais ils ne seront point accomplis, ces affreux desseins! Liberté! objet si cher à tous les cœurs purs et à toutes les ames élevées, tu ne nous seras point ravie! Il est encore un bon nombre de citoyens assez vertueux pour préférer la mort à l'infâmie, assez grands pour imiter un Barneveldt (1) et un

(1) Barneveldt, le plus grand magistrat qui ait gouverné les Provinces-Unies, réunissait les talens les plus nombreux et les plus distingués de l'homme

Sidney (1), aux risques de périr comme eux, plutôt que d'acheter, au prix de leur gloire,

---

d'état, à une probité sévère. Il était ennemi de toute brigue et de tout parti. C'était un Romain : on lui connaissait la vertu des Fabricius, des Caton ; il en montra la fermeté. Maurice, comte d'Orange, qui n'avait travaillé à l'indépendance des Provinces-Unies que pour s'en assurer la souveraineté, connaissant combien Barneveldt était citoyen, tenta tout pour le séduire ou l'intimider. Il alla jusqu'à le faire menacer d'une mort cruelle : rien ne put l'ébranler. Le prince Maurice sentit enfin qu'il n'avait d'autre moyen d'assujétir son pays, que celui de perdre un ami de la République aussi intègre, aussi inébranlable et aussi habile dans le maniement des affaires. Il parvint enfin, par les plus noires intrigues, à traîner à l'échaffaud, comme traître à son pays, celui qui le gouverna avec tant de gloire, et dont la vie entière fut consacrée à lui acquérir la liberté et à la maintenir. Il fut décapité dans un âge très-avancé. (Voyez l'*Histoire du Statoudérat*, 5°. édition, tome Ier, page 128, et le *Nouveau Dictionnaire historique*, etc.).

(1) Sidney (Algeron) avait été colonel dans l'armée du parlement, contre Charles Ier., roi d'Angleterre. Rome n'eut peut-être jamais de républicain plus ardent, plus fier. C'était un second Brutus. Il fit la guerre à Charles Ier, sans être d'aucune secte, ni même d'aucune religion. Mais lorsque Cromwell se fut emparé du gouvernement, Sidney se retira et ne voulut point autoriser, par sa présence, la tyrannie de cet usurpateur. Après la mort du protecteur, il eut l'imprudence de retourner en Angleterre, à la sollicitation de ses amis. Il avait obtenu un pardon particulier, mais la haine qu'il avait vouée à la monarchie et son inflexible probité le rendirent suspect. On trouva de

et sur-tout au prix de la paix de leur ame, les honneurs d'un vil Monck, ou la puissance d'un ambitieux Maurice! C'est en vain que dans leur aveuglement, pour écraser ce qu'ils n'aiment pas, dussent-ils être écrasés eux-mêmes, des furieux redoublent d'efforts pour briser les colonnes du temple de la liberté, tandis que d'autres plus lâches, plus fourbes, et non moins atroces, travaillent sourdement à en miner les fondemens. Les hommes, dont le cœur ne fut jamais souillé par la pensée du crime, pas même terni par la plus petite idée d'intérêt personnel, (et la France en compte encore plus que les amis du despotisme n'affectent de le croire) résisteront avec autant de fermeté aux partisans de la royauté qu'à ceux de l'anarchie. Ils opposeront de tels moyens aux conspirateurs de toute espèce, que le moment qu'ils auront choisi pour plonger la patrie dans l'abîme, sera, on n'en peut douter, celui de leur propre ruine. Après tout, pour celui qui combat pour le maintien de la République,

---

faux prétextes pour le mettre en jugement, de faux témoins pour l'accuser, et des juges corrompus pour le condamner. Il fut condamné à être pendu et écartelé. Jeffreys, son juge et son ennemi personnel, en lui annonçant cette sentence d'un ton de mépris, l'exhortait à la résignation : Sidney, en avançant sa main, lui dit : Tâte mon pouls, et vois si mon sang est agité. La peine fut commuée, il fut décapité à 66 ans.

Voyez le Nouveau Dictionnaire historique, etc.

la mort même n'est-elle pas aussi glorieuse que le triomphe ?

Vous, citoyens de toutes les conditions, pour votre propre intérêt autant que pour votre honneur, vous soutiendrez ces généreux efforts; et vous, braves guerriers, qui avez versé tant de sang pour avoir une constitution qui assure la République à votre pays, s'ils osaient se montrer, vous feriez retomber sur la tête des ennemis intérieurs de la liberté, comme vous l'avez fait sur ceux du dehors, le sort affreux qu'ils préparent aux chefs et aux intrépides soldats qui l'ont défendue ! Tous unis par le sentiment de nos droits et de notre propre conservation, magistrats et citoyens, généraux et soldats, nous défendrons un bien si précieux en lui-même, et plus précieux encore par les nombreux sacrifices dont nous l'avons payé. L'opprobre sera versé sur ceux qui tenteraient de nous le ravir ; une vertueuse indignation anéantira leurs efforts ! Nous n'oublierons pas, au surplus, qu'au point où nous en sommes, nous ne pourrions, je le répète, échanger notre constitution républicaine que contre l'infâmie, l'esclavage, et une longue suite de malheurs dont la seule pensée fait frémir d'horreur. Si la République constituée dans l'an 3 est consolidée, (et elle le sera) la liberte et la paix nous sont assurées. Si elle périt, la discorde et le crime s'empareront pour long-tems d'un pays dont les habitans auraient été assez

lâches ou assez insensés pour renoncer à un bien tout acquis, au premier des biens, la liberté. C'est à nous de choisir !

De l'Imprimerie de J. Gratiot et Compagnie, cul-de-sac Pecquay, rue des Blancs-Manteaux.